

RAPPORT DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL DU RÉSEAU

Jeudi 31 octobre 2013

Hôtel Holiday Inn Select
99, rue Viger Ouest, Montréal

ADOPTÉ LE 24 FÉVRIER 2014



PRÉSENCES

Voir la liste des participants et participantes en annexe.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et prière d'ouverture
2. Chants d'accueil avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers
3. Adoption de l'ordre du jour et du rapport du rassemblement printanier
4. Mise à jour du Comité directeur : présentation du Comité de travail jeunesse
5. Adoption du processus de nominations et d'élections pour ce rassemblement
6. Présentation de l'enquête de l'Alliance de recherche ODENA
7. Présentation du projet du square Cabot : Stratégie de sécurité urbaine et d'amélioration de la qualité de vie
8. Nominations, présentations et début du processus d'élection
9. Faits saillants des réalisations du RÉSEAU et plans d'action
10. Annonces communautaires
11. Prière de clôture

1. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La coprésidente, Nakuset, souhaite la bienvenue aux participantes et participants. Elle précise qu'il s'agit du quinzième rassemblement du RÉSEAU qu'elle déclare ouvert à 9 h 25.

Elle invite Mike Standup à réciter la prière d'ouverture.

2. CHANTS D'ACCUEIL AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS

Nakuset remercie Mike Standup. Elle présente le Groupe de tambours Buffalo Hat Singers et l'invite à interpréter des chants d'accueil.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RAPPORT DU RASSEMBLEMENT PRINTANIER

Nakuset fait lecture de l'ordre du jour proposé et indique certains changements. Ainsi, le point 5 sur les révisions au plan stratégique 2012-2017 ne sera pas traité. En contrepartie, un point portant sur la présentation de l'enquête de l'Alliance de recherche ODENA est ajouté.

Elle souligne la présence des kiosques d'information des comités de travail et invite les participants à les visiter. Elle mentionne également qu'une activité aura lieu après le dîner à l'occasion de l'Halloween.

Résolution

Il est proposé par Paige Isaac et appuyé par Carrie Martin :
D'APPROUVER L'ORDRE DU JOUR AVEC LES MODIFICATIONS ET LES AJOUTS.

Adopté par consensus.

La lecture du rapport du rassemblement printanier donne lieu aux corrections et commentaires suivants.

- Page 5 – ODENA
La deuxième phrase indique que « Rolando a déjà eu l'occasion de présenter au RÉSEAU le projet ODENA... » On demande quand cette première présentation a eu lieu. Natasha Dawn Latter vérifiera l'information et inclura la précision dans le rapport final.
- Page 6 – Comité de travail Santé
Au troisième paragraphe, on mentionne que deux cliniques existent déjà, l'une à Val-d'Or et l'autre à La Tuque. Or, il semble que cette dernière ne soit pas encore opérationnelle. David Sioui, conseiller en communication au Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), précise que cet organisme travaille à la création de la clinique Acokan (signifiant « pont ») qui sera implantée à La Tuque. Un séminaire aura lieu en février 2014, et la clinique devrait être inaugurée en septembre 2014. Un mini-bulletin sera prochainement publié pour diffuser l'information à ce sujet.

Résolution

Il est proposé par Sylvain Vollant et appuyé par Lorraine Harrilal :
D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT PRINTANIER 2013 AVEC L'AJOUT ET LA CORRECTION.

Adopté par consensus.

4. MISE À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR : PRÉSENTATION DU COMITÉ DE TRAVAIL JEUNESSE

Nakuset informe l'assemblée que le comité jeunesse a débuté ses activités il y a environ un mois. Elle invite les deux coreprésentants du comité de travail à présenter le travail accompli.

Bérénice Mollen-Dupuis est une Innue de Mingan. Elle travaille au projet Ka Mamukanit, qui s'adresse aux jeunes. Sylvain Vollant est travailleur de rue pour l'organisme PACT de rue.

Le comité a tenu sa première réunion il y a deux semaines. Les membres travaillent actuellement à structurer le comité. Ils souhaitent avoir adopté ses objectifs d'ici le mois de janvier 2014. La première rencontre a réuni 15 jeunes de milieux différents. Quiconque veut s'impliquer dans le comité peut le faire, car il n'y a pas de contrainte d'âge. Toutefois, pour être représentant ou substitut, il faut être âgé de 16 à 35 ans et être Autochtone.

Sophie-Claude Miller et Alexandre Nequado agissent comme substituts.

Guy Lacroix demande quelles sont les préoccupations exprimées par ces jeunes. Une des principales préoccupations concerne la façon de sortir les jeunes de la rue. Ici, on ne parle pas tant de la question des itinérants que du principe de créer un lieu rassembleur permettant aux jeunes de se rencontrer et de

s'impliquer dans la communauté autochtone. Cela étant dit, il faut faire preuve de vigilance, car l'écart d'âge est assez marqué et on ne peut satisfaire tous les membres de la même façon. On s'interroge aussi sur la possibilité d'inclure des jeunes de moins de 16 ans. D'autres idées ont surgi, et il s'agit maintenant de structurer le comité.

Le comité est-il bilingue? Pour l'instant, la majorité parle et comprend le français, mais il y a quelques anglophones. Le comité est ainsi bilingue, car les membres s'expriment dans leur langue, et tout le monde comprend les deux langues. Plusieurs nations sont représentées : inuite, innue, nations de l'Ouest canadien. Il n'y a pas vraiment d'équité de genre, mais plusieurs jeunes hommes s'impliquent.

Nakuset conclut en précisant que le Comité directeur accueille très chaleureusement les membres du Comité de travail jeunesse qui peut compter sur le soutien du RÉSEAU.

5. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE DE L'ALLIANCE DE RECHERCHE ODENA

David Sioui, conseiller aux communications au RCAAQ, est invité à présenter la tournée provinciale de l'Alliance de recherche ODENA. Un dépliant d'information bilingue est disponible.

Il mentionne que la tournée se déroule très bien. Jusqu'à présent, 850 personnes ont été rencontrées à travers le Québec. Dans les semaines à venir, l'équipe de recherche veut se concentrer sur Montréal, car on y évalue la communauté autochtone à 25 000 personnes.

L'enquête repose sur un questionnaire qui vise à faire le tour de la vie d'un Autochtone, à faire ressortir les aspirations des membres de la communauté et ainsi à fournir un portrait détaillé des Autochtones dans les régions urbaines du Québec.

L'enquête est présentement en cours au Centre de développement communautaire autochtone de Montréal. Rolando Labrana est sur place pour recueillir les questionnaires complétés. La promotion se fait par courriel, par téléphone ou par Facebook. David Sioui invite les membres de l'assemblée à diffuser eux aussi l'information dans leurs réseaux respectifs. En effet il est important de rejoindre une masse critique d'Autochtones qui puissent répondre au questionnaire. Une compensation est versée sous forme d'un bon d'achat de 20 \$ chez Pharmaprix.

Pour participer à l'enquête, on peut téléphoner au Centre de développement communautaire autochtone de Montréal au numéro 514-331-6587 ou communiquer par courriel avec Rolando Labrana (<mailto:rolando.labrana@ucs.inrs.ca>).

On rappelle que, la collecte des données doit être terminée en décembre 2013, c'est la raison pour laquelle l'équipe se concentre sur Montréal. À ce moment-ci, il manque encore une centaine de personnes pour compléter l'échantillon pour que l'équipe atteigne son objectif de 1 000 répondants.

Certaines données ont déjà été rendues publiques. Elles peuvent être consultées sur le site web : <http://www.odena.ca>.

6. MISE À JOUR DU PROCESSUS DE NOMINATIONS ET D'ÉLECTIONS

Natasha Dawn Latter, qui est la coordonnatrice par intérim du RÉSEAU en remplacement de Ramélia Chamichian, en congé de maternité, explique que l'élection pour le poste de coprésident(e) qui devait se tenir pendant le rassemblement actuel a été repoussées au prochain rassemblement. Pour le moment, Nakuset agit comme coprésidente intérimaire. Elle a transmis sa lettre de candidature qui est disponible

sur le site web du RÉSEAU et dans l'infolettre de mars 2013. Francine Buckell, l'autre coprésidente, s'est retirée.

Un document décrivant le processus de mise en nomination et d'élection est compris dans la pochette des participants, et les personnes non présentes aujourd'hui l'ont reçu par courriel. Natasha rappelle les règles de mise en nomination concernant l'éligibilité ainsi que les échéanciers à respecter.

7. PRÉSENTATION DU PROJET DU SQUARE CABOT : STRATÉGIE DE SÉCURITÉ URBAINE ET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

Nakuset invite Marla Williams et Allison Reid à présenter le projet du square Cabot sur la stratégie de sécurité urbaine et d'amélioration de la qualité de vie.

Ce projet a démarré en janvier 2013 avec une distribution de questionnaires suivie d'une analyse menant à l'élaboration de la stratégie. La présentation d'aujourd'hui portera sur cette stratégie ainsi que sur les étapes finales. La présentation est disponible dans les deux langues sur le site web du RÉSEAU¹.

On rappelle les objectifs, à savoir :

- Améliorer la qualité de vie de la population autochtone;
- Préparer la fermeture du square Cabot et minimiser les impacts des déplacements;
- Améliorer la cohabitation et consolider l'offre de services à la population;
- Mettre en valeur Montréal à titre d'exemple à suivre comme ville qui favorise la coordination et la concertation des acteurs locaux.

Le projet du square Cabot résulte d'une initiative de la base, c'est-à-dire d'une variété d'organisations qui travaillent sur le terrain. Le but poursuivi est de maximiser les services existants et de tisser des liens entre des partenaires en vue d'éliminer le chevauchement et répondre aux lacunes constatées. Le projet vise également à réfléchir sur les grandes préoccupations provinciales et fédérales selon une approche holistique afin de résoudre les problématiques sociales (ex. : logement et services sociaux). Les données statistiques font ressortir une croissance rapide de la population autochtone au Canada, soit de 20,1 % entre 2006 et 2011 en comparativement à 5,2 % pour la population en général. À Montréal, la population autochtone a augmenté de 68 % entre 2006 et 2011, soit de 17 870 à 26 285 individus. C'est à Montréal que la croissance de la population autochtone a été la plus importante de toutes les villes canadiennes.

Toutefois, les Autochtones qui s'établissent à Montréal font face à plusieurs obstacles, dont la perte de marqueurs culturels, la discrimination, la barrière linguistique et la difficulté de se trouver un emploi. L'itinérance est très présente chez les Autochtones, surtout chez les Inuit, ce qui conduit également à un taux élevé d'incarcération et de contraventions (6000 en 2010). La population autochtone, surtout les femmes et les enfants, fait l'objet d'une discrimination et, en conséquence, d'une grande vulnérabilité.

Le square Cabot se situe dans le district de Peter-McGill, de l'arrondissement Ville-Marie, le plus densément peuplé de Montréal. Depuis une vingtaine d'années, le square Cabot représente un lieu de rassemblement pour la population Inuit, celle des Premières Nations, ainsi que des personnes d'origine antillaise ou latino-américaine. Les habitués du square Cabot ne sont pas nécessairement tous des itinérants. Ils considèrent l'endroit comme un « chez soi » où ils peuvent retrouver des gens qu'ils

¹ En français : [http://www.reseauatlnetwork.com/dnn/Portals/0/Cabot Square documents/Apprendre du Square Cabot.pdf](http://www.reseauatlnetwork.com/dnn/Portals/0/Cabot%20Square%20documents/Apprendre%20du%20Square%20Cabot.pdf).

En anglais : [http://www.reseauatlnetwork.com/eng/Portals/5/Learning from Cabot Square Developing the Community Safety and Wellbeing Strategy ENG \(2\).pdf](http://www.reseauatlnetwork.com/eng/Portals/5/Learning%20from%20Cabot%20Square%20Developing%20the%20Community%20Safety%20and%20Wellbeing%20Strategy%20ENG%20(2).pdf)

connaissent et se trouvent à proximité des différents services, principalement des services médicaux et sociaux. La population cible du square Cabot est constituée de 30 à 50 personnes, itinérantes ou non, qui fréquentent régulièrement le parc et ses environs et qui présentent un degré élevé de vulnérabilité.

, la population autochtone qui fréquente le square Cabot peut profiter de différents programmes (voir la liste dans le document de présentation). La stratégie qui devrait découler du projet sera conçue en complémentarité avec les interventions existantes.

L'équipe responsable du projet a également réalisé un relevé des meilleures pratiques à partir d'une douzaine d'études de cas, la plupart provenant de l'Ouest canadien où la population autochtone est plus nombreuse et où, par conséquent, les services qui y sont destinés sont plus développés. Elles portent sur différentes initiatives en matière de logement, de santé, de centres communautaires. L'exemple de *Community Mobilization Prince Albert* (au nord de la Saskatchewan) a été retenu aux fins d'illustration. Les études de cas sont réunies dans un document qui est aussi disponible pour consultation.

Une consultation a également eu lieu en février 2013 auprès de quatre groupes cibles :

- la population cible;
- les organismes experts;
- les groupes communautaires; et
- le grand public.

La consultation avait pour but de dresser un portrait du square Cabot et de dégager des pistes de solution aux problèmes relevés. Ces derniers ont été circonscrits à l'intérieur de cinq enjeux qui ont donné lieu, en juillet 2013, à l'élaboration de la stratégie. Un plan d'action en a résulté. Certaines mesures ont déjà été mises en application. Une quarantaine d'organisations ont été mises à contribution, à l'intérieur de huit groupes de discussion, pour déterminer les solutions à court, moyen et long terme, tenant compte de la fermeture du parc. Cet exercice a donné lieu à 70 solutions qui ont été soumises au vote. Quatre ou cinq solutions sont ressorties et ont formé la trame pour l'élaboration de la stratégie. Elles sont :

- coordonner des services de soutien de première ligne;
- offrir un lieu de rencontre pour la population cible;
- améliorer les services liés à la santé;
- améliorer les services liés à l'habitation;
- améliorer la communication et sensibiliser la population.

En conclusion, les responsables du projet rappellent que tous les documents mentionnés durant la présentation sont disponibles sur demande.

8. FAITS SAILLANTS DES RÉALISATIONS DU RÉSEAU ET PLANS D'ACTION

▪ Comité de travail santé

Rossel Bérard indique que les activités ralentissent pendant l'été. Malgré tout, le comité a poursuivi les discussions entreprises avec différents partenaires concernant l'implantation d'un centre holistique autochtone, notamment avec l'initiative du 'Village Santé' du CSSS de la Montagne, qui dispose déjà d'une structure solide, en lien avec le secteur de la santé. Le comité est venu à la conclusion que la création d'un centre holistique doit se faire en lien avec d'autres organismes existants. Des discussions sont également en cours avec le Centre de développement communautaire autochtone de Montréal et le Regroupement des Centres d'amitié autochtones. Les discussions portent entre autres sur la clinique Minowé de Val-d'Or, sur celle qui devrait ouvrir à La Tuque en septembre 2014 et sur une troisième clinique en voie de planification.

Certaines actions ont eu lieu pendant l'été :

- La tente de sudation du Jardin botanique a été très utilisée pendant les séances de la Commission sur la Réconciliation, ce qui a permis de constater les avantages d'avoir une telle tente à Montréal. De son côté, le comité santé a vu le rôle actif qu'il pouvait jouer dans la coordination d'évènements.
- Concernant le projet du square Cabot, celui-ci comprend une composante touchant la santé, et le comité participe aux discussions sur la santé.
- Le comité fait activement la promotion de *Lemon Cree Fitness*, une entreprise créée par Theresa Ducharme. Le calendrier des ateliers est disponible au kiosque du comité.
- Le comité a présenté, au printemps, une proposition à l'Agence de santé et des services sociaux afin d'obtenir son soutien pour la création du centre de santé holistique.

Nakuset invite les membres du comité à se lever, afin que l'assemblée puisse les identifier. Elle les félicite de leur excellent travail.

▪ Comité de travail arts • culture

Odile Joannette commente la présentation PowerPoint sur le LIEU culturel et artistique des Premiers Peuples préparée par le comité ad hoc du comité arts et culture et elle expose l'état d'avancement de ce projet.

- Structure de coordination : Ce projet est devenu une priorité transversale dans la planification stratégique du RÉSEAU. Le comité ad hoc porteur de ce dossier a récemment constitué un comité exécutif formé de quatre membres, qui se réunit tous les mercredis avec l'ensemble des partenaires et des contractuels embauchés. Le comité exécutif a pour mandat de créer l'organisme à but non lucratif (OBNL) qui prendra en charge le LIEU et de constituer un conseil d'administration, comprenant notamment des membres de direction et des membres honorifiques.
- Mission : Le LIEU « Expressions contemporaines et traditions vivantes » est maintenant officiellement reconnu comme étant un legs des Premiers Peuples à l'occasion du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal et il apparaît comme tel dans le site web du 375^e anniversaire. *À terme, il s'agira d'un espace d'expression, de rencontres et d'échanges intergénérationnel, interculturel et international. Témoignage de la présence autochtone dans le Grand Montréal, il priorisera une programmation culturelle affirmant la diversité linguistique et artistique des Premiers Peuples du Québec, du Canada et d'ailleurs².*

On pourra y tenir une variété d'activités : expositions, ateliers, symposiums, spectacles, visites scolaires, camp de jour, activités traditionnelles, cercles de parole, résidences de création, information touristique, festivals, etc. Il est également prévu d'avoir une programmation hors murs. Une signature graphique sera bientôt conçue pour donner au LIEU une image temporaire pouvant être utilisée par tous les membres du comité ad hoc dans leur programmation respective afin de faire ressortir le partenariat avec le LIEU en devenir.

- Public cible : D'ici cinq ans, le LIEU devrait rejoindre 17 % du marché culturel potentiel de Montréal, un estimé de 53 234 entrées par année. D'après les consultants rencontrés, ces estimations sont très prudentes; ils considèrent en effet que la fréquentation pourrait atteindre le double de ces chiffres. Les publics cibles comprennent : les Autochtones du Québec, du Canada et d'ailleurs, le public

² <http://www.375mtl.com/fr/projets-et-legs-du-375e/>.

montréalais, les touristes, le public scolaire et les amateurs de culture en général.

- Sites considérés : Plusieurs sites ont été considérés dans l'étude de faisabilité³. Une rencontre a récemment eu lieu avec les représentants de la Ville de Montréal, et le site privilégié en ce moment est le square Viger. Pour ce qui est d'un plan B, on considère également le complexe olympique.

Les sondages réalisés ont fait ressortir l'importance de la présence de l'eau parmi les critères à retenir, ce qui représente par ailleurs une contrainte. Le design architectural devra tenir compte de cet élément. Parmi les autres critères, on relève : la pertinence historique, l'accès par métro, le contact avec la nature, une grande visibilité, le potentiel identitaire et la facilité d'établir des partenariats.

- Critères de construction : L'étude de faisabilité a déterminé que la construction s'élèverait à 20 millions de dollars. La réflexion doit se poursuivre sur cette évaluation qui est jugée prudente. D'autre part, en termes de développement durable, on vise à atteindre la norme LEED Or. Un concours d'architecture sera lancé au début de 2014. L'équipement de sonorisation dont sera dotée le LIEU sera d'envergure internationale.
- Projets comparables : Le Planétarium, le Musée des Beaux-Arts, la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique, le Lieu culturel cri, la Maison du Festival Rio Tinto et le Campbelltown Arts Centre (Australie), dont le LIEU s'inspire, car il partage la même mission, soit d'être un endroit où se côtoient les cultures et les générations.
- Appuis significatifs : la Première ministre Pauline Marois, lors du lancement de l'étude de faisabilité en novembre 2012, a déclaré que le LIEU était l'une de ses trois priorités pour 2017 et elle a réitéré cet engagement à la Table des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador lors d'un forum sur les ressources organisé le 3 décembre 2012; le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire MAMROT a accordé 25 000 \$ pour la réalisation du plan d'affaires et des plans de marketing, qui seront déposés au 31 mars 2014; le Secrétariat aux Affaires autochtones a accordé 35 000 \$ pour couvrir la continuité et les besoins du comité; une rencontre est prévue cette semaine avec le ministère de la Culture et des Communications, afin que des fonds soient rapidement octroyés afin de pouvoir embaucher une direction générale. Patrimoine Canada, par son Fonds pour les espaces culturels, soutient les études techniques préparatoires en amont de la construction; l'APNQL, via la Commission de développement des ressources humaines, a accordé 25 000 \$ pour assurer la coordination, et c'est ce qui permet au comité de signer dès les prochaines semaines le contrat pour faire avancer le programme fonctionnel et technique. La Ville de Montréal qui autorise le choix du site, ce dernier devant être connu vraisemblablement au lendemain des élections; par ailleurs, la Ville a officiellement inscrit le LIEU comme un legs et Odile Joannette siège au conseil d'administration de la Société du 375^e anniversaire de Montréal.
- Échéancier :
 - maintenant : assurer le financement et confirmer le site;
 - fin novembre 2013, embaucher les contractuels liés aux travaux préliminaires (études environnementales, plan d'affaires, plan de marketing et plan de collecte de fonds);
 - mi-décembre 2013 : constitution en OBNL et demande à Revenu Canada d'être reconnu comme un organisme de bienfaisance; le comité travaille avec les avocats autochtones de l'étude BCF qui fournissent des conseils sur le plan fiscal en vue de déterminer s'il est pertinent de créer également une fondation;
 - janvier et février 2014 : recrutement d'une direction générale et d'un gestionnaire des travaux de construction; le comité a commencé à recevoir des soumissions de la part de gestionnaires de

³ Le sommaire de l'étude de faisabilité est disponible dans le site web du RÉSEAU.

- travaux de construction ayant coordonné des projets similaires, ainsi que des recommandations à leur sujet, mais il est en attente des fonds pour procéder;
- 2014-2017 : préparation de la programmation;
 - septembre 2017 : ouverture officielle et tenue de la conférence internationale sur les droits des peuples autochtones à l'occasion du 10^e anniversaire de la Déclaration des Nations Unies; une rencontre est prévue la semaine prochaine avec Rigoberta Menchú pour l'inviter à collaborer à la réalisation de ce projet.

En conclusion, ce projet de LIEU profitera également à l'ensemble des communautés qui disposeront d'une vitrine culturelle à Montréal.

Questions et commentaires

A-t-on réfléchi à un nom pour le LIEU? Le comité souhaite procéder à une consultation afin que le nom soit un choix collectif reflétant les différentes cultures et langues. Le choix du nom représente un projet en soi.

Le LIEU est-il avant tout un centre de diffusion culturelle ou bien représente-t-il aussi un espace où la communauté autochtone peut se rencontrer sur une base quotidienne? Le LIEU sera un espace ouvert offrant de grands espaces où les personnes peuvent se rencontrer et des accès facilitants pour la communauté de Montréal dans l'esprit de créer des ponts entre les Autochtones et les non Autochtones. C'est ainsi que fonctionne l'Institut culturel de Campbelltown.

Si le site Viger est retenu, il s'agit d'un lieu de rassemblement pour les exclus. Est-ce que le LIEU a tenu compte, dans sa réflexion, des populations marginalisées? De fait, la marginalisation fait souvent partie de la réalité autochtone dans les villes, et cette réalité fait partie intégrante de la réflexion. Le comité travaille avec l'arrondissement Ville-Marie de façon à s'assurer que le parvis soit accueillant, ouvert et que l'aspect touristique ne conduise pas à l'inaccessibilité. Encore une fois, l'objectif est de créer des ponts et non pas d'exclure. Ce qui est prévu pour le moment, c'est de constituer des comités de soutien. À cet effet, la structure de gouvernance est assez unique et elle fait même un peu peur à certains partenaires financiers. Un comité d'honneur représente toutes les communautés, et des comités de soutien représentent tous les volets importants (culture, intégration, etc.). Il s'agit d'une structure de gouvernance autochtone qui tient compte des besoins de l'ensemble du milieu.

Pour ce qui est des expositions, y aura-t-il des partenariats avec d'autres musées pour faire des échanges? En termes d'art contemporain, on peut aussi penser aux habitués du square Cabot, dont certains font de la sculpture, et on pourrait alors intégrer l'itinérance. Le LIEU ne veut pas faire concurrence aux musées. L'objectif est de travailler en partenariat avec eux afin d'accroître le nombre d'expositions qui circulent. Par contre, les critères de construction n'incluent pas les normes de température propres aux musées. Pour ce qui est des sculptures du square Cabot, elles pourront en effet faire partie de la programmation itinérante. L'exposition permanente, celle qui représente l'ensemble des nations, se tiendra dans l'agora. D'une part, il s'agit de diffuser ce qui existe déjà. D'autre part, il est aussi question de soutenir les artistes dans leur création, de les aider à obtenir du financement et à diffuser leurs œuvres.

▪ Comité de travail services sociaux

Nakuset présente le rapport d'activités en tant que représentante du comité de travail services sociaux. Le comité est subdivisé en trois :

- le sous-comité sur les services sociaux proprement dit : se concentre sur la protection de la jeunesse et sur les enfants autochtones faisant l'objet d'un placement dans des familles d'accueil; il prendra peut-être un nouveau nom pour éliminer la confusion, soit *iohahi :o*, qui signifie « la bonne voie » (*the good path*) en mohawk, mais ce choix doit faire l'objet d'un consensus;
- le sous-comité sur l'itinérance;
- le sous-comité sur la justice.

Le sous-comité des services sociaux a terminé la rédaction du Manuel culturel pour les parents d'accueil et adoptifs d'enfants autochtones, dont tous les exemplaires ont déjà été distribués. La prochaine étape consiste à constituer un groupe de soutien similaire aux Grands Frères et Grandes Sœurs. Il arrive souvent que le Foyer pour femmes autochtones de Montréal ou le CPE Soleil Le Vent reçoivent des appels de travailleurs sociaux à la recherche de personnes pouvant jouer un tel rôle auprès d'enfants autochtones, bouleversés d'avoir été séparés de leurs parents et éprouvant le besoin d'en parler. Nakuset invite les personnes intéressées à jouer un tel rôle à inscrire leur nom sur la liste disponible au kiosque du comité.

Parmi ses autres projets, le comité travaille à créer un foyer pouvant accueillir six enfants et qui serait supervisé par une « mère poule » y résidant en permanence. Ce foyer pourrait servir à accueillir les enfants d'une même famille, de façon à éviter que ceux-ci soient séparés et envoyés dans différentes familles d'accueil s'ils ont besoin d'être placés. Le comité travaille sur ce dossier avec Cathy Carroll.

Guy Lacroix enchaîne pour présenter les réalisations du sous-comité sur l'itinérance. Il a retenu comme priorité de soutenir le projet de Maison autochtone porté par Projets autochtones du Québec. Il souhaite également appuyer les projets émanant du RÉSEAU, tels que le projet du square Cabot.

Le comité compte une vingtaine de membres réguliers. Le Centre des femmes de Montréal s'y est récemment ajouté ainsi que la Fondation de la famille McConnell. Le comité souhaite que ces collaborations contribuent à contrer le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones et il invite les participants qui se sentent préoccupés par cette problématique à s'y joindre.

Patricia Eshkibok présente le travail réalisé par le sous-comité sur la justice. Le sous-comité sur la justice chapeaute deux initiatives :

- le square Cabot;
- le projet Justpeace.

À la fin de 2012, le sous-comité a reçu des fonds du ministère de la Justice pour entreprendre les étapes préliminaires de ce projet, qui vise à mettre sur pied un programme sur la justice à l'intention de la communauté autochtone de Montréal. Le travail s'est déroulé entre janvier et mai 2013 et a consisté à :

- identifier et consulter des intervenants sociaux, judiciaires et parajudiciaires afin de dégager un portrait global de la réalité et des obstacles rencontrés par les Autochtones qui font face au système pénal;
- recueillir des solutions créatives en vue d'améliorer les services de façon à ce qu'ils tiennent compte du facteur culturel;
- faire le bilan des meilleures pratiques au Canada et déterminer si elles peuvent s'appliquer à Montréal;

- élaborer des scénarios afin de mieux répondre aux besoins des membres de la communauté autochtone en offrant des services adaptés sur le plan culturel;
- établir des priorités en termes d'intervention découlant des besoins identifiés ainsi que les protocoles requis.

Les résultats obtenus au cours de cette phase de développement ont été présentés aux membres du sous-comité sur la justice qui ont retenu l'un des quatre scénarios proposés. À l'heure actuelle, le sous-comité est en train de mettre en place un conseil d'administration ayant pour mandat d'engager un coordonnateur ou une coordonnatrice et d'élaborer le programme.

Le rapport présenté est disponible dans le site web du RÉSEAU (en anglais seulement).

▪ **Comité sur l'employabilité, la formation et l'éducation**

Paige Isaac, représentante du comité annonce que le comité se cherche lui aussi un nouveau nom, car celui qui le désigne est trop long. Un appel sera peut-être lancé à la communauté pour obtenir des recommandations. Parmi les suggestions, on relève « cercle de carrière » (*career circle*). Le terme de carrière a une portée globale, mais certains considèrent qu'il peut être limitatif en étant perçu comme faisant avant tout référence à l'emploi.

Le comité continue de travailler à ses projets courants et n'a pas de nouvelle initiative à annoncer. Il a mis à jour le Guide de référence, dont des exemplaires sont disponibles au kiosque du comité. Il a procédé à une ouverture de poste, et les personnes intéressées ont jusqu'au lendemain pour postuler en envoyant leur candidature à Dolorès André, au Centre Urbain de la Commission de développement des ressources humaines. Il s'agit d'un emploi à temps partiel qui consiste à soutenir le comité dans la mise en œuvre de ses priorités transversales, principalement la planification de la foire annuelle Mamu! Ensemble! Together!, qui doit se tenir le 21 mars 2014. Toutefois, le comité a récemment appris que le principal bailleur de fonds pour cet événement ne renouvellera pas sa participation cette année. Il est donc à la recherche de financement pour cette foire qui en sera à sa quatrième ou cinquième édition. Il sera peut-être nécessaire de changer la date où elle doit se tenir. Le comité entend néanmoins poursuivre la préparation et espère trouver des fonds d'ici là. Paige Isaac invite les membres du RÉSEAU qui auraient des suggestions à ce sujet à lui en faire part.

Le comité est à la recherche de nouvelles idées pour la foire Mamu, il souhaite élargir ses liens avec le milieu et être davantage à l'affût des besoins des participants. Jusqu'ici, il a invité des employeurs et des établissements d'éducation et de formation. Mais il se demande si les participants ont d'autres attentes envers la foire Mamu. La personne engagée aura justement le mandat de procéder à une analyse des besoins.

Paige Isaac invite les membres du RÉSEAU à lui faire part des offres d'emploi des événements spéciaux, et le comité se chargera de les diffuser. Par ailleurs, le comité souhaite recruter de nouveaux membres et élargir ses liens.

Marjolaine Thernish, chargée de projet pour Ka Mamukanit, enchaîne pour présenter les réalisations découlant de cette initiative d'insertion socioprofessionnelle. La première cohorte a été accueillie en 2011, et trois autres cohortes ont suivi. Soixante jeunes Autochtones ont jusqu'ici bénéficié du programme. Une cinquième cohorte devait débuter en septembre 2013, mais le programme est en attente d'une confirmation de financement de la part de ses principaux bailleurs de fonds. Une demande de financement a aussi été déposée pour une sixième cohorte. Au départ, le programme Ka Mamukanit était un projet pilote, et il doit encore faire la preuve qu'il répond à des besoins dans la communauté autochtone de Montréal. Le programme possède une page Facebook.

- **Comité de travail communications**

Nakuset annonce que le comité de communications est inactif pour le moment. Elle lance une invitation aux personnes qui souhaiteraient travailler à sa relance.

9. ANNONCES COMMUNAUTAIRES

- **Marches exploratoires**

Simone Nicole souhaite partager une expérience en art communautaire qui a débuté à Melbourne en 1995. Celle-ci consiste à réaliser des marches exploratoires dans certains quartiers, dont le quartier des affaires. Il s'agit de faire revivre l'histoire et certains aspects emblématiques du point de vue autochtone. Grâce à ce projet, pour la première fois, les Autochtones ont pu parler des lieux qui avaient de l'importance pour eux et faire reconnaître que certains endroits avaient une histoire avant l'arrivée des Européens. Il a eu pour résultat de contribuer à établir un dialogue et une réflexion sur la possibilité d'enrichir ces sites avec l'installation d'œuvres d'art qui témoigneraient de la présence autochtone.

Elle souhaiterait qu'une telle expérience puisse se réaliser à Montréal. Elle pense notamment au square Cabot, qui a sûrement plusieurs significations selon les populations qui le fréquentent. Elle-même possède de la documentation qu'elle pourrait partager et elle serait disposée à organiser des activités, mais elle souhaiterait qu'un tel projet soit porté par la communauté. Des groupes de travail pourraient se pencher sur la sélection d'œuvres d'art pouvant être installées dans le square Cabot et sur l'élaboration d'un programme d'éducation. On pourrait aussi faire appel aux itinérants qui pourraient travailler à un tel projet collectif.

- **Sous-comité sur l'itinérance**

Guy Lacroix annonce que la prochaine rencontre du sous-comité sur l'itinérance aura lieu le mardi 19 novembre 2013, à 13 h 30, au Centre Batshaw, salle 172. Il remercie Garnett Forbes de son hospitalité.

- **Dons de livres**

Alexandra Pronovost, de l'organisme Ex æquo, informe l'assemblée que l'une des activités de l'organisme consiste à faire la tournée des parcs avec une camionnette pour distribuer des livres et que, de cette façon, il entre en contact avec les itinérants. L'organisme accepte les dons de livres, mais il reçoit des demandes de livres dans des langues autochtones. Il est très difficile d'en trouver; c'est pourquoi elle lance un appel au RÉSEAU.

10. PRIÈRE DE CLÔTURE

Natasha remercie les participants et participantes et invite Mike Standup à réciter la prière de clôture.

Mike Standup se dit heureux de voir des visages anciens et nouveaux et il souhaite un bon retour à tous

La rencontre est déclarée close à 15 h 30.